



## COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

### DECISION n° 2022-523

#### I-1-3 Mapa travaux de 500.000 HT à 2,5 M HT

### OBJET : AMENAGEMENT DU CHEMIN DE BRAOUCET ET DE L'OUSTALET

Marché 21-M-44 Avenant n° I

#### Le Maire de LA TESTE DE BUCH

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

**Considérant** que le marché 21M44 notifié le 23 février 2022 à la SAS GUINTOLI sise 160 avenue de la Roudet 33500 LIBOURNE, pour « l'aménagement du chemin de Braouet et de l'Oustalet » pour un montant maximum de 1 750 000.00 € HT.

**Considérant** qu'en raison de besoins nouveaux apparus en cours d'exécution du marché et non prévus dans le marché initial, il s'avère nécessaire d'inclure dans le BPU les prestations suivantes :

- PN 1 : Ingénierie, Topographie et Méthodes → 13 029.50 € HT / forfait
- PN 2 : Plus-Value au prix 2.01 pour réalisation des déblais à l'aspiratrice y compris équipe spécialisée → 121.00 € HT Prix unitaire / M3
- PN 3 : Plus-Value pour pose de drains et de réseaux divers en raison de l'encombrement du sous-sol → 79.00 € HT Prix unitaire / Ml

### DECIDE

#### ARTICLE I

De signé un avenant avec la **SAS GUINTOLI** intégrant au BPU la prestation suivante :

- PN 1 : Ingénierie, Topographie et Méthodes → 13 029.50 € HT / forfait
- PN 2 : Plus-Value au prix 2.01 pour réalisation des déblais à l'aspiratrice y compris équipe spécialisée → 121.00 € HT Prix unitaire / M3
- PN 3 : Plus-Value pour pose de drains et de réseaux divers en raison de l'encombrement du sous-sol → 79.00 € HT Prix unitaire / Ml

#### ARTICLE II

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Responsable du SGC de BELIN-BELIET sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 10/10/2022.

**Patrick DAVET**

Maire de LA TESTE DE BUCH

LA TESTE  
DE BUCH  
BASSIN D'ARCACHON

DGA Ressources  
Direction des affaires  
juridiques et de la  
commande publique

Réf. : HV/ CM 255937

DGS :

DGAR :

CAB :

CS :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221010-DEC2022\_523-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/10/2022

Affichage : 12/10/2022

Le Maire de La Teste de Buch Patrick DAVET

